

# Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 1 sur 10

Réactif Van Urk

## SECTION 1 : Identification

### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Réactif Van Urk

**Code produit :** VR6000SS

### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Produits chimiques de laboratoire

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**États-Unis**

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

### Ligne d'urgence :

**Canada**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

## SECTION 2 : Identification de danger

### Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 3

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 1

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, irritation respiratoire.

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 3

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

### Mentions de danger :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

H370 Endommage les organes.

H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 2 sur 10

### Réactif Van Urk

H301 Toxique si avalé.

H311 Toxique au contact de la peau.

H331 Toxique si inhalé.

#### Déclarations de mise en garde :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P233 Maintenir le contenant bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

P304+P340+P310 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P301+P330+P331+P310 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+P361+P353+P310 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P305+P351+P338+P310 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P307+P311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 67-56-1	Méthanol	<50
Numéro CAS : 7647-01-0	Acide hydrochlorique	<50
Numéro CAS : 100-10-7	P-diméthylaminobenzaldéhyde	<2

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 3 sur 10

### Réactif Van Urk

#### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

##### Description des mesures de premier secours

###### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

###### Après inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies aériennes non obstruées

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

###### Après un contact avec la peau :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

Laver la zone avec du savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

###### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

###### Après ingestion :

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

##### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

###### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

###### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

##### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

###### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

###### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

#### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

##### Agent d'extinction

###### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l'eau (uniquement en brouillard), un produit chimique sec, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistante à l'alcool

###### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

##### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme

Ce liquide est volatil et peut générer une atmosphère explosive

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 4 sur 10

### Réactif Van Urk

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

#### Précautions particulières :

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin de toute source d'inflammation (flamme nue, surfaces chaudes, exposition à la lumière directe du soleil, sources d'étincelles).

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 5 sur 10

### Réactif Van Urk

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
ACGIH	Acide hydrochlorique	7647-01-0	ACGIH VLS C 2,0 ppm
	Méthanol	67-56-1	ACGIH VLS LECT 250 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	ACGIH VLS MPT 200 ppm [peau]
United States (OSHA)	Méthanol	67-56-1	OSHA LEP MPT 200 ppm
	Méthanol	67-56-1	OSHA LEP MPT 260 mg/m <sup>3</sup>
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	OSHA LEP C 5,0 ppm
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	OSHA LEP C 7,0 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER MPT 200 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER MPT 260 mg/m <sup>3</sup> [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER ST 250 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER ST 325 mg/m <sup>3</sup> [peau]
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	NIOSH LER C 5,0 ppm
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	NIOSH LER C 7,0 mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Utiliser un équipement anti-explosion.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

#### Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 6 sur 10

### Réactif Van Urk

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide légèrement jaune à incolore
<b>Odeur :</b>	Âcre à légèrement piquante
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair :</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	Non disponible
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité :</b>	Non disponible
<b>Densité relative :</b>	Non disponible
<b>Solubilités :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

#### Informations supplémentaires

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Aucun connu.

#### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

#### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 7 sur 10

### Réactif Van Urk

**Évaluation :** Toxique en cas d'ingestion Toxique en contact avec la peau Toxique si inhalé

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Voie	Résultat
Acide hydrochlorique	inhalation	CL50 - Souris - 1.108 ppm / 1 heure
P-diméthylaminobenzaldéhyde	orale	DL50 Orale - Rat - 500 mg/kg

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Acide hydrochlorique	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

#### Domages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)**

Nom	Classification
Acide hydrochlorique	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

**Programme national de toxicologie (PNT) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Endommage les organes Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Méthanol	Provoque des dommages au nerf optique et au système nerveux central.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 8 sur 10

### Réactif Van Urk

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
P-diméthylaminobenzaldéhyde	CL50 - Pimephales promelas - 45 mg/l 48 heures

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN 2924
-------	---------

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 9 sur 10

### Réactif Van Urk

Nom d'expédition approprié UN	Méthanol, solution d'acide chlorhydrique
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN 2924
Nom d'expédition approprié UN	Méthanol, solution d'acide chlorhydrique
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN 2924
Nom d'expédition approprié UN	Méthanol, solution d'acide chlorhydrique
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations du Canada

#### Liste intérieure des substances (DSL) :

7647-01-0	Acide hydrochlorique	répertorié
67-56-1	Méthanol	répertorié

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.03.2017

Page 10 sur 10

### Réactif Van Urk

100-10-7	P-diméthylaminobenzaldéhyde	répertorié
----------	-----------------------------	------------

#### Liste extérieure des substances (NDSL) :

67-56-1	Méthanol	répertorié
---------	----------	------------

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

**Disclaimer:**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**NFPA :** 3-3-0

**HMIS :** 3-3-0

**Date de préparation initiale :** 04.03.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**